

Propriétaire	: Commune de Bière
Exploitant	: Syndicat d'alpage, Bière
Altitude	: 1440 - 1609 m (bâtiment: 1488 m)
Surface pâturable épurée	: 42 ha
Charge en 1972	: 37 grandes génisses de 2 à 3 ans 38 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine (Bière)
Durée moyenne du pacage	: 110 jours
Personnel	: 1 garde-génisses et son épouse

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage à génisses occupe les hauteurs du Jura. Sa surface enjambe la limite communale et empiète sur le territoire de Bière. La plus grande partie des terres regarde vers l'ouest. La partie supérieure présente un terrain assez mouvementé où d'étroites combes alternent avec des monticules plus ou moins prononcés. Plus à l'ouest, on trouve de belles combes ouvertes qui donnent lieu à quelques plateaux. Le sol de cette région est de profondeur plus importante que sur les hauteurs. Aucun endroit n'a souffert d'un excès d'humidité. A l'exception de quelques blocs ou roches qui se présentent par places, toute la surface est propre et bien exploitée. Cette prairie produit un bon herbage pour le jeune bétail, mais il y pousse aussi des mauvaises herbes, et notamment des vératres contre lesquelles on lutte par le fauchage. Un ou deux empoisieux dangereux pour le bétail sont gardés par des clôtures.

- 84 -

L'accès en voiture n'est possible que depuis le territoire de Bière par un chemin graveleux. L'aire de parcours ne comporte aucune séparation. Les citernes du chalet et un puit permettent l'alimentation des abreuvoirs. Le chalet contient une réserve de foin amené de la plaine. On emploie de la paille pour la litière, mais le bétail est peu rentré à l'étable. Le fumier se déverse dans un creux et on l'évacue en fin de saison avec un tombereau et un tracteur. Il n'existe pas de fosse à purin. Comme complément de fumure, on sème 2000 kg de scories thomas et 1000 kg de sel de potasse l'automne sur les parties accessibles au tracteur.

Bâtiment

Cette propriété est pourvue d'un chalet-étable datant de 1731. Cette construction en dur a subi plusieurs restaurations. L'habitation se compose de 2 chambres, cuisine, salle de bain avec W.C. Les chambres ont été restaurées en 1969 en même temps qu'on a ménagé la salle de bain. La cuisine occupe l'emplacement de l'ancienne cave à fromage. L'éclairage à gaz y est installé. L'eau de la citerne est pompée à bras dans un réservoir situé à l'étage, d'où elle parvient à la cuisine. Il existe aussi une ancienne chambre à lait qui tient lieu de cave. Le bétail trouve abri dans 2 étables doubles et dans une étable à veaux qui offrent 65 places au total. Les couchers sont en bois. Les déjections liquides s'écoulent à l'extérieur par des caniveaux en ciment. Pas de crèches.

Améliorations à effectuer

- poursuivre la lutte contre les mauvaises herbes
- construire une citerne dans la partie supérieure et diviser le pâturage en 2 parcs permettant de pratiquer une alternance de la pâture.
- intensifier la fumure par endroits
- réparer les planchers des étables



Il est tout en haut de sa colline, l'hiver vraiment perdu dans les neiges





Façade au levant.



Pignon à bise



La voûte de la pierre de taille a été massacrée. Il est vrai que la hauteur de la porte, avec un bétail et des hommes plus grands, était très nettement insuffisante.